

## Signature d'une convention entre le Groupe STEF et la Garde nationale

Le Groupe STEF - leader européen des services de transport et de logistique sous température contrôlée dédiés aux produits alimentaires - représenté par Damien Chapotot, directeur général délégué de STEF Transport, et la Garde nationale, représentée par le général de division Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général de la Garde nationale, ont signé le 2 avril une convention de soutien à la politique de réserve opérationnelle. Elle est conclue pour une durée initiale d'un an, prorogée pour des périodes successives d'un an, dans la limite de cinq ans.

Le Groupe STEF va faciliter l'engagement et la disponibilité de ses collaborateurs et collaboratrices dans leur activité de réserviste, en leur assurant notamment des conditions plus favorables que celles déterminées par la loi : une autorisation d'absence de 15 jours / an (10 jours légaux), avec un maintien de la rémunération.

Le Groupe STEF se verra également attribuer la qualité de « partenaire de la défense nationale ».

La signature de cette convention s'inscrit dans une histoire commune entre le Groupe STEF et les armées. Le Groupe STEF est déjà signataire d'un accord de coopération de proximité avec Défense mobilité dont l'enjeu est de faciliter l'accès à l'emploi des personnels militaires et civils du ministère des Armées, en reconversion.



© VNA-Clandoeil.fr

De gauche à droite :

Général de 1<sup>ère</sup> classe Jérôme Lafitte, directeur du Service de l'Énergie Opérationnelle

Damien Chapotot, Directeur général délégué de STEF Transport

Général de division Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général de la Garde nationale

Général de brigade François-Xavier Poisbeau, secrétaire général adjoint de la Garde nationale

### **À propos du Groupe STEF**

STEF est un *pure player* de la supply chain alimentaire. Notre mission est d'approvisionner les populations en produits alimentaires. Une responsabilité majeure qui s'appuie sur une histoire riche de plus de 100 ans. Aujourd'hui, STEF réunit un ensemble d'expertises qui en fait le leader européen des services de transport et de logistique sous température contrôlée dédiés aux produits alimentaires. Avec nos clients de l'industrie, de la distribution et de la restauration hors-domicile, nous œuvrons pour construire une supply chain toujours plus agile et connectée en réponse aux évolutions des modes de consommation et à la transformation des canaux de distribution, du commerce de proximité, à la grande surface et au e-commerce. Nous développons nos activités de transport, de logistique et de conditionnement en conciliant les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. STEF compte plus de 22 000 collaborateurs et plus de 280 sites implantés dans 8 pays européens. En 2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : [www.stef.com](http://www.stef.com)

Contact presse : [catherine.marie@stef.com](mailto:catherine.marie@stef.com)// Tél. +33 (0)6 35 23 10 88

### **À propos de la Garde nationale**

La Garde nationale a été créée le 13 octobre 2016 en réponse aux attentats terroristes qui ont frappé la France en 2015 et 2016. Elle rassemble les réservistes opérationnels du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Placé sous l'autorité conjointe du ministre des Armées et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, le Secrétariat général de la Garde nationale constitue la structure qui en assure la gouvernance et sa force fédératrice. Le secrétariat général de la Garde nationale assure notamment la mise en œuvre et le suivi des politiques menées au titre de la Garde nationale en termes de développement de partenariats avec les personnes morales publiques ou privées (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement supérieur).

Pour plus d'informations : <https://garde-nationale.gouv.fr/>